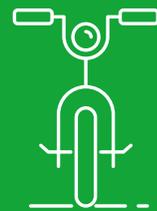




LES OBJECTIFS DU PLAN VÉLO

Ma Région à vélo



Plan régional des mobilités à vélo



© D. Darraud - CRT Centre-Val de Loire

1^{re}
région française
du tourisme à vélo

7 millions d'euros
par an alloués au Plan
régional des mobilités
à vélo

+ 1 000 000
de cyclistes par an
sur La Loire à Vélo

5 000 km
d'itinéraires cyclables

150
balades à vélo

10 véloroutes
structurantes

“ Favoriser, encourager et développer
toutes les mobilités à vélo. ”

LE VÉLO EN RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE



En savoir plus sur :

www.remi-centrevalde Loire.fr
itivelo.encentrevalde Loire.com/

Légende

— Réseau ferroviaire Rémi

— Les véloroutes

— Réseau de cars Rémi

- - - Les véloroutes en projet

— Navette bus Château et zoo



Les abri-vélos sécurisés

UN PLAN D'ACTION AMBITIEUX POUR ACCOMPAGNER DE NOUVEAUX USAGES

Une région stratégique se distingue par sa capacité à anticiper, innover et agir dans la proximité pour accompagner les évolutions sociétales. Dans le domaine de la mobilité et de l'intervention en soutien aux différents modes de déplacement, la Région a montré tout particulièrement sa mobilisation et sa volonté d'anticiper.

En effet, la Région Centre-Val de Loire est fortement engagée pour le déploiement des mobilités durables sur l'ensemble de son territoire. Elle a fait le choix d'investir massivement pour le développement de l'offre et de la qualité de son réseau multimodal Cars + Trains Rémi, plus accessible et moins coûteux.

Les modes de déplacement sont également caractérisés par les mobilités dites « actives » en forte progression.

C'est pourquoi, notre collectivité a fait le choix d'anticiper les évolutions des mobilités du quotidien

avec un plan régional des mobilités à vélo adopté en octobre 2020.

Dans le contexte de crise sanitaire et économique, face à l'urgence climatique, le recours au vélo s'impose progressivement comme une solution pour les déplacements de courte et moyenne distances. Le développement de son usage constitue une alternative aux transports producteurs de CO₂, il participe à l'amélioration de la qualité de l'air, enjeu majeur de santé publique.

Vecteur de mobilité durable, de retombées économiques locales, d'activité physique bonne pour la santé, de développement territorial raisonné, le nouveau plan régional engage une nouvelle étape ambitieuse pour répondre aux évolutions des besoins des habitants de nos territoires urbains et ruraux.

Le Président de la Région Centre-Val de Loire

DÉVELOPPER L'INTERMODALITÉ VÉLO AVEC LE RÉSEAU RÉMI

Un fonctionnement en tandem ! C'est une évidence : le vélo et les transports en commun sont complémentaires. Le potentiel du premier est d'ailleurs à même de renforcer l'usage plus fréquent des seconds. Le but : effectuer des déplacements « propres » de courte ou de plus longue distance. Renforcer les synergies entre le vélo et le réseau de transport public Rémi, c'est encourager les mobilités douces, durables et multimodales au quotidien, pour aller travailler ou dans ses déplacements privés. Le vélo, combiné aux autres modes de déplacements doux, favorise la proximité et l'accessibilité.



Les premières actions

Équiper 70 gares du réseau Rémi en stationnement vélo sécurisé

De nombreux cyclistes renoncent à utiliser le vélo pour venir prendre les transports en commun de peur de ne pas le retrouver stationné en gare, le soir, après leur journée de travail. L'abri à vélo, c'est une solution sécurisée et une occasion de favoriser ce mode de déplacement pour se rendre en gare. En collaboration avec l'État, la SNCF et les collectivités territoriales, la Région Centre-Val de Loire financera

l'installation d'abris et d'arceaux à vélo sécurisés, fermés ou surveillés. Pour les abris déjà installés par des collectivités, la Région proposera de plafonner à 10 euros par an le coût de l'abonnement annuel au stationnement vélo, lorsque celui-ci est payant.



PROPOSER DES SERVICES ET DES AMÉNAGEMENTS DE QUALITÉ AUX CYCLISTES

Aux côtés des acteurs du territoire, la Région Centre-Val de Loire participe au financement d'infrastructures, de services dédiés à la pratique du vélo ou encore d'actions visant à changer les comportements. Développement d'itinéraires, de l'accès aux vélos électriques, sensibiliser la jeunesse à l'utilisation du vélo... Autant d'actions à même de donner un bon coup de pédale à la pratique massive du vélo !

Les premières actions

Accompagner les collectivités pour aménager des itinéraires et services associés

Pour développer la pratique du vélo au quotidien, la Région Centre-Val de Loire va octroyer 3 millions d'euros de crédits par an en direction des collectivités, soit autant que pour le cyclotourisme. Elle participera ainsi à la création ou rénovation de 500 kilomètres de voies cyclables. Enfin, elle continuera d'accompagner les partenaires associatifs, qui travaillent au quotidien dans le domaine du vélo.

Aider à l'acquisition de vélos à assistance électrique par les particuliers

À la fois adapté aux milieux urbains et ruraux, le vélo à assistance électrique (VAE) est une solution pour massifier les déplacements réguliers de plus longue distance. À ce titre, la Région Centre-Val de Loire proposera aux particuliers, résidant en dehors des territoires couverts par une autorité organisatrice de la mobilité locale, une aide pour acheter un VAE. Elle viendra compléter l'aide nationale, attribuée sous conditions de ressources.



Former les acteurs du vélo et développer l'économie du secteur

La Région Centre-Val de Loire développe localement des formations professionnelles autour de l'entretien, la réparation et la location de vélos. Le but : permettre la formation d'un personnel qualifié vers un secteur porteur et appuyer la montée en compétence des acteurs du secteur.

Accélérer l'élaboration de plans de mobilités par les acteurs du territoire

Les plans de mobilités développent une approche « tous modes » qui intègre la mobilité active et le vélo en particulier. Ils permettent de mieux coordonner sur un territoire les actions en faveur des vélos avec l'ensemble des autres solutions de mobilité qui peuvent exister. Ils sont cofinancés par la Région.



POURSUIVRE L'ESSOR DU TOURISME À VÉLO

À bicyclette ! La Région Centre-Val de Loire est à la pointe de l'offre d'itinéraires et de services à destination des cyclotouristes, notamment en proposant un accès aisé au territoire avec le réseau Rémi et des transferts faciles le long des véloroutes. Ces itinéraires seront au fil des ans complétés afin de renforcer l'attractivité de notre territoire.

Proposer une garantie « vélo à bord » dans les trains Rémi

Un système de garantie « vélo à bord », facultatif, visera à assurer une place pour leur vélo aux voyageurs qui auront réservé. Leur vélo sera prioritaire. Une expérimentation débute cet été pour le train de la Loire à Vélo.

Améliorer la qualité d'accueil des gares « hubs » cyclotouristiques

Sur les grands itinéraires cyclables, les hubs devront constituer des plateformes d'accès multimodales à vélo, en train, en car et en voiture avec l'ensemble des services à destination des cyclotouristes (information, qualité d'accès aux quais, etc.).

Proposer un emport des vélos sur les cars Rémi à enjeu cyclotouristique

Pour favoriser des trajets de cyclotouristes entre les hubs, un schéma des lignes de cars Rémi, qui proposeront l'emport des vélos, sera construit.

Améliorer l'emport des vélos pour les trains Rémi Express

32 nouvelles rames sur les lignes Rémi Express Paris-Orléans-Tours, Paris-Bourges-Montluçon et Paris-Montargis-Nevers seront déployées d'ici 2023. On y retrouvera jusqu'à 27 emplacements, accessibles de plain-pied. Il s'agira de nouveaux équipements qualitatifs au services des usagers.

Développer un service numérique pour l'organisation de séjours cyclotouristiques

La Région déploiera un outil « nouvelle génération », dédié à l'itinérance vélo, permettant de préparer son périple ou balade à vélo à partir d'un calculateur et planificateur d'itinéraires. Constitués à partir des 5 000 kilomètres d'itinéraires, ces tracés regroupent aussi les services et prestations disponibles (location de vélos, hébergement, visites, transports, météo, etc.).

FÉDÉRER LES ACTEURS DU SECTEUR

Rouler en peloton serré ! La Région Centre-Val de Loire, tel le leader d'une équipe cycliste, est à la tête de la coordination des acteurs locaux pour favoriser la connaissance de l'usage du vélo, l'échange et la diffusion des bonnes pratiques. Fédérer, communiquer et encourager son utilisation sont au cœur de la démarche régionale.

Les premières actions

Coordonner des actions locales et d'échanges en faveur du vélo

Tant pour le cyclotourisme que la pratique du vélo au quotidien, la réalisation du Plan régional des mobilités à vélo met en avant la nécessité d'une concertation et d'un partage d'informations entre les divers acteurs locaux. Pour coordonner ce précieux réseau, un poste d'animateur régional, en lien avec l'État, sera créé du partage d'expériences, de l'information sur les subventions, des aides régionales existantes ou encore de réaliser des opérations communes autour du vélo. Une plate-forme numérique régionale permettra de plus de répertorier les aménagements de voiries pour les vélos sur le territoire.



Communiquer sur le vélo à l'échelle régionale

Envie de connaître l'itinéraire à vélo le plus optimisé pour vous rendre d'un point A à un point B ? D'ici fin 2021, la Région Centre-Val de Loire a développé et améliorera un calculateur de tracés, disponible sur la plateforme d'informations multimodales régionale JVMalin. Des actions de communication seront aussi menées en direction du grand public pour encourager la pratique du vélo (offres de services, sensibilisation à la sécurité et à la santé, etc.).

Encourager la pratique du vélo chez les agents de la Région

Afin de montrer l'exemple à l'ensemble des habitants, la Région promeut l'utilisation du vélo auprès de ses agents, que ce soit pour les trajets domicile-travail ou professionnels. Elle verse notamment l'indemnité kilométrique vélo aux agents venant quotidiennement travailler à vélo et met à disposition des vélos de services pour les déplacements professionnels de courte distance.



LA RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE C'EST AUSSI...

La mobilité,
La formation, l'éducation,
La transition énergétique,
L'orientation,
L'aide aux associations,
La culture,
La vie des entreprises...

DANS TOUTES
SES COMPÉTENCES
CHAQUE JOUR À VOS CÔTÉS



Nous suivre sur les réseaux



Region.Centre.fr



RCValdeLoire



RegionCentreTV



regioncentre_valde Loire



Région Centre-Val de Loire
9 rue Saint-Pierre-Lentin
CS 94117
45041 Orléans Cedex 1
www.centre-valde Loire.fr



agencescoopcommunication